

T A R I F 2 0 2 3 - 2 0 2 4

Mise à Niveau BTS Hôtellerie

**Nos tarifs tiennent compte des périodes de stages et de vacances.
Ils sont lissés sur le cycle de formation.**

Pour un élève demi-pensionnaire :

Contribution des familles : 125 € 00 par mois.

Demi-pension : 78 € 00 par mois.

Total mensuel : 203 € 00 par mois.

La facture est établie à l'année, soit 10 mois de septembre à juin.

Les parents peuvent bénéficier de l'aide du fonds social Régional, (soumise au barème des ressources), dossier sur demande.